



centre
d'expertise
et de ressources
pour l'enfance

L'Observatoire de l'Enfant de la Commission communautaire française (COCOF)

Exposé aux « Journées de l'observation urbaine » des 5 et 6 mars 2007

*Alain Dubois,
Expert à l'Observatoire de l'Enfant,
Administrateur-délégué du Centre d'expertise et de ressources pour l'enfance-ASBL*

La mission de l'Observatoire de la COCOF et des experts permanents

L'Observatoire de l'Enfant a été créé en 1991 sur décision du Collège de la COCOF. Il s'agit d'un programme d'action de l'administration qui envisage de manière intégrée les aspects qualitatifs et quantitatifs de l'accueil et de l'accompagnement de l'enfant et doit orienter les décideurs.

La création de cet Observatoire repose sur la conviction qu'aucune politique de la Ville ne peut réussir sans prendre en compte la dimension de l'enfance :

*pas de développement de l'emploi, notamment pour les femmes, et pas de formation tout au long de la vie sans milieux d'accueil ;
pas d'amélioration de la mobilité sans prendre en compte les allées et venues des enfants entre leur domicile et leur école ;
pas de cohésion sociale sans considération pour les attentes des parents en matière de sécurité pour leurs enfants et sans reconnaissance de la diversité culturelle qui traverse les modèles éducatifs.*

Dès l'origine, des experts permanents ont été désignés dans des institutions de recherche et d'enseignement pour appuyer scientifiquement et réaliser des travaux entrant dans les missions de l'Observatoire :

*le suivi régulier et l'évaluation de la situation des enfants, en général et dans les milieux d'accueil ;
la production d'avis, de recommandations et d'initiatives relatives à la participation des enfants, l'information publique sur les structures d'accueil, l'accessibilité et la qualité des milieux d'accueil, la formation, la mise en place de politiques transversales assurant la place de l'enfant dans les dispositifs des politiques urbaines¹.*

Les trois experts permanents de l'Observatoire sont :

Perrine Humblet – Ecole de Santé Publique de l'ULB

Vincent Lorant – Ecole de Santé Publique de l'UCL

Alain Dubois – Haute Ecole « Groupe ICHEC – ISC St Louis – ISFSC »²

*Cette équipe vient de constituer une ASBL, le **Centre d'expertise et de ressources pour l'enfance**, qui concrétise 15 années de travail pour faciliter la mise en œuvre d'une politique publique favorisant le bien-être de l'enfant.*

¹ Deux conventions ont été passées entre la COCOF et la Communauté française à cet égard : la convention de 1994, entre les Ministres D. Gosuin et L. Onkelinx ; la convention de 2001, entre les Ministres D. Gosuin et J.-M. Nollet.

² Ligue des familles (1991-1996), ISFSC (1997-1999), Agence Alter (2002-2004)

Le travail des experts scientifiques de l'Observatoire s'apparente au service à la collectivité, qui est une des trois fonctions de l'Université, à côté de la recherche et de l'enseignement. Les experts ont permis la réalisation d'activités ancrées dans les réalités de terrain sans abdiquer de la rigueur scientifique, et mises en débat avec les acteurs sociaux et politiques.

Méthodologie

La méthodologie qu'ils ont développée vise la réalisation d'un processus de recherche efficient et dynamique. Commencer par exploiter les données existantes : des données démographiques, socio-économiques, de santé, ou encore des données d'activités ou d'application de législations sociales ou fiscales. Poursuivre par l'analyse de ces données qui permet de construire rapidement des indicateurs réunissant plusieurs qualités : la sensibilité, la spécificité, la fiabilité, l'aisance de la collecte et la validité. Utiliser les analyses pour :

identifier des problématiques spécifiques qui méritent des investigations complémentaires et/ou une intervention prioritaire des autorités et des administrations concernées ;

par exemple, lors de la construction d'indicateurs de santé, nous avons mis en évidence les taux élevés de mortalité infantile et de poids de naissance inférieurs à 2500 gr à Ganshoren³.

suggérer des améliorations dans l'appréciation de la situation des enfants et dans la définition des priorités sociales et politiques ;

par exemple, considérant le rôle des milieux d'accueil dans l'égalité entre enfants, les besoins d'accueil sont calculés sur base de l'ensemble des enfants et non plus sur base des enfants dont la mère est active (besoins de garde liés à l'activité professionnelle des mères). Plus récemment, nous avons suggéré à l'ONE d'évaluer les taux de couverture sur base des enfants de moins de 3 ans et non plus sur base des naissances, pour tenir compte des autres facteurs qui influencent les besoins à la hausse ou à la baisse (mouvements migratoires entre Régions, familles primo-arrivantes,...). Des disparités géographiques importantes au niveau de l'offre en équipements collectifs ont été mises en évidence dans la Région.

proposer et diriger des recherches, des actions ou des recherches-actions, avec l'assentiment tant des représentants politiques⁴ que du terrain ;

par exemple, nous avons accompagné une action volontaire des crèches d'Etterbeek pour centraliser les demandes d'inscription de manière à réduire l'inégalité d'accès pour les enfants « défavorisés », à soulager le stress des professionnels devant l'afflux des demandes, à rendre visible les besoins nouveaux comme la nécessité d'articuler les congés parentaux et les modalités d'accès aux milieux d'accueil. Cette action s'inscrit particulièrement dans le sens préconisé par le Fonds Houtman en matière de recherche-action.

³ M. Boutsen, *Etude de la situation des enfants à Bruxelles. Leur santé, leur environnement social et familial et leurs modes d'accueil*, Rapport de l'Observatoire de l'Enfant, août 1997

⁴ L'article 3 de l'arrêté du Collège de la COCOF qui crée l'Observatoire de l'Enfant prévoit que le projet est accompagné par « un comité comprenant les experts, des représentants des Ministres concernés, des représentants de la COCOF et de l'ONE ».

L'action et ses effets

Les travaux permettent d'identifier quatre effets bénéfiques pour le bien-être des enfants :

1. **la mise au jour de la situation des enfants**, particulièrement des profondes disparités géographiques dans l'accès aux milieux d'accueil, la santé et la situation socio-économique ;
2. **la mobilisation des professionnel(le)s de l'enfance**, notamment par l'organisation de « Midis de l'Observatoire » et de groupes de travail ad hoc (par exemple, sur le multi-accueil) ;
3. **l'aide à la décision politique**, dans les domaines de la programmation des places d'accueil, de la mise en œuvre du code de qualité de l'accueil, et plus généralement de l'évaluation de la politique de l'enfance ;
4. **l'action sur le terrain** : par exemple, la création et l'animation d'une coordination régionale pour susciter et soutenir les initiatives d'accueil dans le cadre du financement du FESC (45 projets d'accueil impliqués, entre 1996 et 2000) ; l'accompagnement des coordinations communales d'accueil extrascolaire et durant le temps libre, dans le cadre d'une mission conjointe de la COCOF et de la Communauté française (depuis 2001) ; mais encore la production de guides pour les enfants, les familles, les professionnels ; la formation ; l'information des usagers ; l'appui au développement de l'accueil.

*Ces effets bénéfiques résultent de la mise en œuvre de quatre valeurs qui fondent l'ensemble des travaux des experts concernant les politiques pour l'accueil de la petite enfance : **l'équité – la qualité – le choix – l'efficience.***

Voici, à titre d'exemple, une synthèse des travaux de l'Observatoire à propos des besoins des enfants et des souhaits des familles.

1. Mise au jour de la situation

Le premier rapport des experts (1992) relève la diversité culturelle de la population bruxelloise et les problèmes d'exclusion sociale.

Une étude de la situation des enfants à Bruxelles est réalisée en 1997. Elle est originale et innovante en ce qu'elle prend l'enfant comme unité d'observation. Elle révèle de profondes disparités géographiques au niveau des densités d'enfants par km², des situations socio-économiques et de la santé des enfants :

- les densités d'enfants varient dans un rapport de 1 à 8 ;
- un tiers des enfants de moins de 4 ans vivent dans 48 quartiers qui représentent environ 5 % de la surface de la Région ;
- l'effectif des enfants bénéficiaires d'allocations familiales majorées (besoins sociaux ou sanitaires) se monte à 30 %, chiffre largement supérieur à ceux de la Flandre et de la Wallonie.

Une enquête régionale est réalisée en 2003 sur les souhaits des familles d'enfants de moins de 12 ans (enquête par questionnaire – échantillon représentatif). Elle relève que :

- 2/3 des enfants de moins de 12 ans se trouvent en milieu d'accueil ;
- une mère sur trois et un père sur deux ont un horaire de travail incompatible avec le milieu d'accueil de leur enfant ;
- les grands-parents constituent un moyen complémentaire et non principal d'accueil (ils ne représentent que 10 % de l'accueil) ;
- les parents souhaitent des milieux d'accueil appliquant le barème ONE ;
- les milieux d'accueil ONE/K&G sont surtout utilisés par les familles à deux revenus professionnels.

2. Mobilisation des professionnels

Un guide de l'enfance et des familles publié sous la forme d'un numéro spécial de « Grandir à Bruxelles. Les Cahiers de l'Observatoire de l'enfant »: il s'agit d'un outil pour les professionnels en contact avec les familles. Il constitue une approche exhaustive et commentée du tissu institutionnel et associatif à disposition des familles, avant la naissance, autour de la naissance, pour l'accueil de l'enfant (jusqu'à 12 ans) et pour le temps libre parents/enfants.

Des indicateurs de besoins sociaux dans l'enfance : calculés par secteur statistique, les indices créés permettent de repérer l'hétérogénéité des besoins au sein de chaque commune et d'identifier les zones de concentration d'indicateurs de besoins. L'analyse révèle que les zones de concentration des indicateurs se trouvent principalement dans et autour du 'pentagone', mais des îlots sont également identifiés dans chaque commune.

Des monographies communales : produites sur CD-Rom, elles reprennent pour les 19 communes bruxelloises, des indicateurs socio-démographiques et socio-économiques concernant la population, l'offre éducative, les milieux d'accueil 0/3 ans ainsi que l'offre extrascolaire et du temps libre francophone et néerlandophone.

3. Aide à la décision politique

L'ensemble des indicateurs créés et les analyses de leur impact permet aux décideurs, tant au niveau de la Communauté que de la Région et des communes, de faire évoluer leurs décisions politiques, en meilleure connaissance des lacunes observées, des quartiers à privilégier, des besoins prioritaires mis en évidence.

« Grandir à Bruxelles » et « Enfants d'Europe »

*Les experts forment, avec la représentante de l'administration de la COCOF, le comité de rédaction de la revue « **Grandir à Bruxelles. Les Cahiers de l'Observatoire de l'Enfant** ». Ils y sont les auteurs de nombreux articles qui visent à informer les professionnels et les acteurs sociaux et politiques du secteur de la petite enfance des données et nouvelles connaissances acquises pour les mettre en débat. En effet, toutes les activités de recherche, d'évaluation et d'avis qui sont menées dans le cadre du programme de l'Observatoire de l'Enfant à l'instigation des experts sont ainsi mises à disposition du secteur grâce à la revue « **Grandir à Bruxelles** »*

*Enfin, ils collaborent activement au comité de rédaction d'« **Enfants d'Europe** », supplément européen publié en commun par un réseau de 8 revues nationales européennes relatives à la petite enfance. Ce réseau européen de revues est né du Réseau européen des modes de garde, coordonné et animé par Peter Moss, figure éminente d'une nouvelle approche de l'accueil et de l'éducation préscolaire.*